

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 24 mars 2016

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : M. BORDAT

Convocation envoyée le 17 mars 2016

Publié le 25 mars 2016

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 63

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 14

Membres présents :

M. François REBSAMEN	Mme Françoise TENENBAUM	M. Patrick ORSOLA
M. Pierre PRIBETICH	Mme Christine MARTIN	M. François NOWOTNY
M. Thierry FALCONNET	Mme Hélène ROY	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Patrick CHAPUIS	M. Georges MAGLICA	Mme Florence LUCISANO
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Chantal TROUWBORST	M. Jean DUBUET
M. Rémi DETANG	M. Joël MEKHANTAR	M. Jacques CARRELET DE LOISY
Mme Catherine HERVIEU	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Mme Céline TONOT
M. José ALMEIDA	Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Jean-Philippe MOREL
M. Jean-François DODET	M. Jean-Yves PIAN	M. Nicolas BOURNY
M. François DESEILLE	Mme Océane CHARRET-GODARD	M. Jean-Michel VERPILLOT
Mme Colette POPARD	M. Jean-Claude DECOMBARD	Mme Corinne PIOMBINO
M. Michel JULIEN	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Jean-Louis DUMONT
M. Frédéric FAVERJON	Mme Catherine VANDRIESSE	M. Dominique SARTOR
M. Didier MARTIN	M. François HELIE	Mme Lydie CHAMPION
M. Dominique GRIMPRET	Mme Chantal OUTHIER	M. Damien THIEULEUX
M. Michel ROTGER	M. Emmanuel BICHOT	Mme Michèle LIEVREMONT
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	M. Philippe BELLEVILLE
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. Hervé BRUYERE	M. Gilbert MENUT
M. André GERVAIS	Mme Sandrine RICHARD	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Benoît BORDAT	Mme Claudine DAL MOLIN	M. Cyril GAUCHER
M. Patrick MOREAU	M. Louis LEGRAND	M. Adrien GUENE.

Membres absents :

M. Gaston FOUCHERES	Mme Anne DILLENSEGER pouvoir à Mme Colette POPARD
Mme Anne PERRIN-LOUVRIER	M. Charles ROZOY pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à M. José ALMEIDA
	Mme Stéphanie MODDE pouvoir à M. Frédéric FAVERJON
	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Christine MARTIN
	Mme Danielle JUBAN pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
	Mme Lê Chinh AVENA pouvoir à M. Georges MAGLICA
	M. Alain HOUPERT pouvoir à Mme Chantal OUTHIER
	Mme Anne ERSCHENS pouvoir à Mme Catherine VANDRIESSE
	M. Édouard CAVIN pouvoir à Mme Frédérique DESAUBLIAUX
	M. Jean ESMONIN pouvoir à Mme Sandrine RICHARD
	M. Yves-Marie BRUGNOT pouvoir à M. Didier MARTIN
	Mme Louise BORSATO-MARIN pouvoir à M. Michel ROTGER
	M. Patrick BAUDEMONT pouvoir à M. Dominique GRIMPRET.

OBJET : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**Université de Bourgogne - Convention UniversCités - Organisation de divers colloques - Demandes de subventions**

Dans le cadre de la convention de partenariat avec l'Université de Bourgogne, UniversCités, approuvée par le Conseil de Communauté le 8 octobre 2015, le Grand Dijon et la Ville de Dijon s'engagent à poursuivre le soutien aux colloques, organisés et validés par l'Université et en lien avec l'emploi et le développement économique.

Par courriers du 28 octobre 2015, du 10 décembre 2015 et du 19 janvier 2016, le Président de l'Université de Bourgogne sollicite le financement des colloques suivants :

1 – ESIREM – Manifestations et colloques 2016.

Esirem a célébré fin janvier 2016 ses 25 ans d'existence lors de la cérémonie de remises de diplômes suivie d'un gala. En plus de cet événement, l'école a organisé son colloque annuel ESIREM- Entreprises, portant cette année sur le thème « Les défis de l'aéronautique », thème porteur d'enjeux en matière de recherche et d'innovation au service du transport et de la sécurité. A ce titre, il a réuni le 29 janvier plus de 300 personnes, sous le parrainage du Dr. Ioana Popa, enseignante-chercheur dans le domaine de la métallurgie appliqué de l'aéronautique au Laboratoire Interdisciplinaire Carnot Bourgogne. Le colloque touche autant les professionnels et les enseignants que les étudiants, permet de développer les relations entre l'école, l'Université et le monde de l'entreprise.

Pour l'organisation de ces événements, l'ESIREM sollicite de la Communauté Urbaine du Grand Dijon une subvention d'un montant de **4 000 €** (annexe jointe).

Il est proposé une subvention de **2 000 €**.

2 – MSH – Journées relatives aux terminologies professionnelles de la gastronomie et de l'œnologie

La Maison des Sciences de l'Homme de Dijon organisera pendant la semaine du goût en septembre prochain, les 20 et 21 septembre, les « Journées relatives aux terminologies professionnelles de la gastronomie et de l'œnologie ». Cet événement vise à asseoir le rôle de l'Université de Bourgogne et la MSH sur la double thématique du vin et de la gastronomie dans un contexte particulièrement riche et fécond : la création du GIP Bourgogne Vigne et Vin, la Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin, l'inscription des Climats de Bourgogne au patrimoine mondial de l'Unesco et le projet de Cité des Vins de Beaune.

Pour l'organisation de cet événement, la MSH sollicite du Grand Dijon une subvention d'un montant de **1 000 €** (annexe jointe).

3 – LE2I – The 7th International Workshop on Complex Networks – CompleNet 2016

CompleNet est la manifestation mondiale entièrement dédiée à la sciences des réseaux. La conférence aura lieu du 23 au 25 mars 2016 et accueillera 120 chercheurs (85 % d'internationaux, 30 nationalités).

Parce qu'elle touche à des enjeux stratégiques pour les sociétés développées (communication protection de l'information, commerce, compétitivité industrielle), l'activité de recherche autour de la science des données joue un rôle essentiel dans l'essor et dans l'émergence des acteurs socio-économiques de l'industrie de l'information.

Cette manifestation constitue un espace de promotion pour les entreprises bourguignonnes évoluant dans des domaines d'activités aussi divers que les sciences du vivant, les sciences exactes (Multimédia, Imagerie, réalité virtuelle, Réseaux, Web sémantique...) ou l'économie.

Pour l'organisation de cette conférence, le LE2I sollicite du Grand Dijon une subvention de **5 000 €** (annexe jointe).

Il est proposé une subvention de **2 500 €** .

4 – CREDESPO - Colloque «Viticulture et droit public: les enjeux d'une rencontre»

Le colloque se tiendra le 20 octobre 2016.

Au regard des questions soulevées par des affaires médiatisées (affaire Emmanuel Guboulot-refus de traitement chimique; affaire Labouré-Roi-fausse étiquettes; ...) et de l'évolution rapide et constante des législations dans le domaine de l'environnement et de la santé, cette journée aura pour objet de donner un regard objectif sur l'état actuel du droit public en matière de viticulture et des réponses aux situations auxquelles sont confrontés les professionnels.

Elle a pour but également de mettre en évidence les interactions de l'encadrement de cette activité avec les autres branches du droit : protection des droits fondamentaux, protection de la santé...

Pour l'organisation de ce colloque, le CREDESPO sollicite du Grand Dijon une subvention d'un montant de **1 000 €** (voir annexe jointe).

5 – CREDESPO - Colloque «La réécriture de la loi sur la presse du 29 juillet 1881: une nécessité ?»

Ce colloque, qui se tiendra les 3 et 4 novembre 2016, a pour objet de faire le point sur la liberté d'expression, au coeur de nombreux débats, et ses limitations. Et propose une réflexion quant à la réécriture de la loi, nécessaire pour que l'esprit de cette loi soit maintenue et qu'elle puisse apporter un équilibre entre le respect des droits d'autrui et la protection de la liberté d'expression.

Car, depuis son adoption au début de la III^e République, la loi sur la presse du 29 juillet 1881, qui fixe les limites de la liberté d'expression, a été maintes fois modifiée et a perdu ainsi de sa lisibilité.

Pour l'organisation de ce colloque, le CREDESPO sollicite du Grand Dijon une subvention d'un montant de **2 000 €** (voir annexe jointe).

Il est proposé une subvention de **1 000 €**.

6 – CREDESPO - Colloque «Transparence et moralisation de la vie politique en perspective comparée»

Ce colloque, qui se tiendra les 27 et 28 octobre 2016, a pour objet de proposer une étude comparée du financement de la vie politique en mettant l'accent sur la transparence et ses effets attendus sur la moralisation de la vie politique.

Depuis les années 1970, des tentatives de moralisation de la vie politique dans les démocraties occidentales ont vu le jour, avec la volonté de clarifier les modes de financement de la vie politique afin de lutter contre la corruption et l'influence de l'argent sur le jeu électoral.

Pourtant, face à la succession de scandales, force est de constater que les mécanismes mis en place se sont révélés incomplets.

Ce colloque fera l'objet d'une publication sous la forme d'un ouvrage collectif.

Pour l'organisation de ce colloque, le CREDESPO sollicite du Grand Dijon une subvention d'un montant de **2 500 €** (annexe jointe).

Il est proposé une subvention de **1 000 €** .

7 – CREDESPO - Colloque "Compétitivité des chemins de fer et des cheminots"

Organisé par trois laboratoires de l'Université des Bourgogne (CREDESPO, CREGO et THEMA), le colloque, qui aura lieu les 8 et 9 septembre 2016, abordera la question de la compétitivité du rail par rapport aux autres modes de transport des voyageurs et du fret après la réforme ferrovière de 2014 et plus spécifiquement la question de l'influence du statut des personnels des opérateurs ferroviaires sur cette compétitivité

Pour l'organisation de ce colloque, le CNRS sollicite du Grand Dijon une demande de subvention de **1 500 €** (voir annexe jointe).

Il est proposé une subvention de **1 000 €**.

8 – UFR Sciences et techniques – "Faites de la Science 2016"

Les actions de sensibilisation menées depuis cinq ans pour développer l'opération locale du concours national "Faites de la science" étant un succès, l'UFR Sciences et techniques a décidé de reconduire l'opération locale pour 2016.

Ce concours vise principalement à :

- susciter la curiosité et accroître le goût des sciences auprès des collégiens et lycéens de l'académie de Bourgogne,
- valoriser le travail d'équipe,
- démontrer l'attractivité des sciences par la réalisation de projets concrets,
- rapprocher les collégiens et les lycéens de la communauté scientifique,
- développer les relations avec les enseignants des établissements du secondaire et ceux de l'université.

Il ne s'agit pas seulement d'une démarche de sensibilisation des jeunes qui se détournent des sciences, mais aussi d'une démarche pédagogique car les élèves travaillent durant plusieurs semaines avec leur enseignant. Leur projet peut aborder plusieurs champs disciplinaires. Les facultés scientifiques sélectionnent les dossiers et apportent une aide financière afin d'aider à la réalisation du projet que les collégiens et les lycéens viendront présenter au sein de l'université.

Les lauréats représenteront notre région au concours national, qui se déroulera à Saint Etienne, le 27 mai 2016.

Pour l'organisation de cet événement, l'UFR Sciences et techniques sollicite du Grand Dijon une demande de subvention de **1 000 €** (voir annexe jointe).

Il est proposé une subvention de **500 €**.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'attribuer** une subvention de **10 000 €** à l'Université de Bourgogne, afin de financer les colloques énoncés ci-dessus ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toute pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.

SCRUTIN : POUR : 77
CONTRE : 0

ABSTENTION : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 14 PROCURATIONS